



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION D'UNE  
EXPOSITION - MME MARIE-ANGE BUCLET**

**DÉCISION N° AU-18-366  
EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4934 du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, 8<sup>ème</sup> Maire-adjoint ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Sinjiya-ton France, représentée par Madame Marie-Ange Buclet, Présidente, située 22 rue de la liberté – 94300 Vincennes, de présenter l'exposition de photographies « Les yeux de la rue » du 13 novembre au 2 décembre, dans la rue Eugène Renaud à Vincennes ;

**CONSIDÉRANT** l'intérêt de cette proposition au regard de la programmation d'animations prévue dans le cadre de la manifestation « Forum de la Solidarité internationale », organisée par la ville de Vincennes samedi 24 novembre 2018;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Sinjiya-ton France, représentée par Madame Marie-Ange Buclet, Présidente, située 22 rue de la liberté – 94300 Vincennes, un contrat de location à titre gratuit de l'exposition de photographies « Les yeux de la rue » du 13 novembre au 2 décembre, dans la rue Eugène Renaud à Vincennes ;

l'Adjointe au maire chargée des sports et des  
relations internationales,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20181127-lmc1H5765H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/11/2018 Date de Publication : 27/11/2018
---